



Le Lien

Bulletin sectoriel Ahuntsic-Ouest

Juillet 2018

Volume 21, numéro 1



Ensemble dans la réflexion et l'action

Ce matin, le soleil brille à nouveau. Décidément, l'été 2018 est bien installé! Après un printemps éprouvant pour plusieurs d'entre nous qui ont vu partir un de leurs proches ou qui ont dû affronter des problèmes de santé, cette saison estivale est la bienvenue. Je souhaite qu'elle soit bénéfique pour nous tous.

Pour ma part, avant de profiter d'un agenda allégé, j'ai fait partie de la délégation de l'AREQ au congrès de la CSQ, tenu à Québec durant la dernière semaine de juin. Le renouveau syndical, la solidarité, le pouvoir de l'action collective ont été des thèmes marquants de cette instance et ont pris une place prépondérante dans les débats. Ce sont des sujets qui préoccupent aussi notre association et, particulièrement, notre secteur.

Renouveau

Pensons au besoin de relève que notre secteur éprouve. Le poste de responsable au comité des hommes, vacant depuis le printemps, devra être comblé et ceux de coresponsables pour d'autres comités sont vacants ou occupés par des membres du CS pour qui cela devient une deuxième tâche. Il faut aussi penser à revoir l'organisation de certaines de nos activités car le financement, lié au nombre de membres dans le secteur, diminue. Pour la première fois depuis plusieurs d'années, Ahuntsic-Ouest compte moins de 500 membres, soit 499 selon le décompte du 1er juillet 2018.

Solidarité

Souvenons-nous de l'offre de co-voiturage qui permet à des membres de participer aux activités. Cette entraide, quoique peu sollicitée, est toujours possible et financée par le secteur. N'hésitez pas à nous faire part de votre besoin. De plus, le soutien manifesté envers les membres, qui vivent différentes épreuves, est un témoignage très apprécié par les personnes qui le reçoivent. J'ai pu constater l'effet réconfortant de ces chaleureux messages.

Pouvoir de l'action collective

Notre association représente plus de 58 000 membres. Ses prises de position dans des dossiers importants pour la qualité de vie des personnes âgées sont de plus en plus médiatisées et ses revendications obtiennent un large appui de la population. Répondons positivement quand l'AREQ nous invite à signer des pétitions et à interpeller les candidats, lors de la prochaine campagne électorale.

Ce bulletin se veut le reflet de la vie sectorielle. Je vous invite à y participer le plus activement possible et à nous faire part de vos suggestions pour que nous puissions, ensemble, donner un nouvel élan à nos activités.

Gaétane Lebel-Fillion

Présidente

11 juillet 2018

Ensemble dans la réflexion et l'action.....	1
Conseil sectoriel.....	2
Responsables des comités.....	2
Assurances	3
Fondation Laure-Gaudreault.....	4
Invitation spéciale.....	4
Partage.....	4
La bonne conduite n'a pas d'âge.....	5
Test sur le nouveau code de la route.....	5
L'homme des beaux défis.....	6
Pour une conduite automobile sécuritaire.....	6
Réponses au test sur le code.....	6
Mot de la trésorière.....	7
In Memoriam.....	7
Photos diverses.....	8
Calendrier des activités.....	encart

Responsable du bulletin: Gaétane Lebel-Fillion
Reproduction en page couverture : oeuvre de Raymond Savage
Révision linguistique : Lise Labelle
Ont collaboré à ce numéro: Diane Chabot, Lise Hardy-Gagnon, Lise Labelle
Photos: Diane Chabot
Conception et mise en page : Suzanne Brassard
Impression: Service de reprographie de la CSSMI
Prochaine publication : Janvier 2019
Tirage : 520 exemplaires

Adresse du site Web
ahuntsicouest.areq.lacsq.org/

Conseil sectoriel

Présidente : Gaétane Lebel-Fillion 450 622-0515
gaetanelebel@videotron.ca

1er Vice-président : Jean-Guy Roy 450 473-8280
nicole.jean-guy@sympatico.ca

2e Vice-présidente : Diane Chabot 514 324-3330
dchabot10@hotmail.com

Secrétaire : Micheline Latreille 450 974-3552
mich.2@videotron.ca

Trésorière : Lise Labelle 450 669-2511
l.labelle2@videotron.ca

1re Conseillère : Monique Lalonde-Hazel 450 689-0351
hist@bell.net

2e Conseiller : Robert Caron 514 354-1520
claudetteerobert@videotron.ca

Responsables des comités

Dans la liste des responsables sectoriels aux comités régionaux, vous remarquerez qu'il y a des postes de coresponsable qui sont vacants et que ceux du comité des femmes et de la retraite sont occupés par des membres du conseil sectoriel.

Rôle d'une personne responsable:

- Participer à deux ou trois réunions par année
- Transmettre les informations reçues au conseil sectoriel et dans le bulletin sectoriel
- Faire la publicité des activités régionales

Alors, si un de ces dossiers vous intéresse, s'il vous plaît, communiquer avec la personne responsable qui sera heureuse de partager sa tâche avec vous.

Action sociopolitique

Responsable: Jean-Guy Roy nicole.jean-guy@sympatico.ca
450 473-8280

Coresponsable: André Pelletier
andrepelletier23@videotron.ca 450 669-2511

Arts

Responsable: Monique Gosselin mgano@hotmail.com
450 688-6172

Coresponsable: Denis Bergeron bergerond31@videotron.ca
450 664-3441

Assurances

Responsable: Diane Chabot dchabot10@hotmail.com
514 324-3330

Comité des femmes

Responsable: Micheline Delluc
micheline@delluc.com 514 387-1481

Coresponsable: Micheline Latreille mich.2@videotron.ca
450 974-3552

Comité des hommes

Responsable : poste vacant
Coresponsable: poste vacant

Environnement et développement durable

Responsable: Monique Lalonde-Hazel hist@bell.net
450 689-0351

Coresponsable: poste vacant

Retraite

Responsable: Jean-Guy Marcotte
jean-guy078@sympatico.ca 450 434-2175

Coresponsable: Diane Chabot dchabot10@hotmail.com
514 324-3330



Assurances

1. Tarifs des médicaments de la RAMQ au 1er juillet 2018

Les nouveaux taux du régime d'assurance médicaments de la RAMQ sont maintenant connus. Ils sont en vigueur depuis le 1er juillet. Vous remarquerez que la prime annuelle subit une diminution cette année alors que les taux de la franchise, de la coassurance ainsi que de la contribution maximale annuelle ont augmenté.

Prime annuelle

Cotisation payée à Revenu Québec dans votre déclaration de revenus: de **0 \$ à 616 \$** par personne, selon votre revenu familial net. (était 0 \$ à 667 \$)

Type de tarif	Du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019	Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
Franchise mensuelle Montant fixe payé lors de vos 1 ^{ers} achats du mois	19,90 \$	19,45 \$
Coassurance Pourcentage du coût des médicaments couverts que vous payez, une fois la franchise soustraite	34,9 %	34,08 %
Contribution maximale Montant maximal à payer pour les médicaments couverts	90,58 \$ / par mois 1 097 \$ / par année	88,83 \$ / par mois 1 066 \$ / par année
Exception pour les personnes de 65 ans ou plus qui reçoivent un supplément de revenu garanti au taux de 1 % à 93 %	53,16 \$ / par mois 638 \$ / par année	52,65 \$ / par mois 632 \$ / par année

À la pharmacie

2. Lentilles intraoculaires

Depuis le 26 janvier 2017, date de la mise en vigueur du *Règlement abolissant les frais accessoires liés à la dispensation des services assurés et régissant les frais de transport des échantillons biologiques*, les lentilles souples sont couvertes par la RAMQ car elles sont considérées comme un service assuré de base. On entend par lentilles souples de base, les lentilles intraoculaires pliables monopièce monofocales asphériques. Les personnes qui désirent ou requièrent une lentille plus spécialisée doivent assumer la différence de coût.

Pour les personnes assurées par le régime d'assurance maladie d'ASSUREQ (Santé et Santé Plus), les modalités de remboursement de cette garantie demeurent inchangées. Le contrat prévoit un remboursement de la différence assumée par la personne assurée jusqu'à concurrence de 80% d'un montant maximum admissible de 2 000 \$ par oeil, à vie. Une copie de l'ordonnance et de la facture (avec preuve de remboursement de la RAMQ) sera demandée.

Diane Chabot
Responsable du dossier assurance



Pierre Maisonneuve reçoit la subvention accordée par la FLG.

La Fondation Laure-Gaudreault et nous

Le dîner du 15 juin 2018, qui a réuni une quarantaine de personnes au restaurant Le Bordelais, était l'occasion choisie pour la remise de la subvention accordée par la FLG à un organisme parrainé par notre secteur. Nous avons donc accueilli deux invités, Pierre Maisonneuve, président du CA de la Maison des enfants de l'Île de Montréal et Richard Cardinal, membre du Bureau régional de la FLG.

Monsieur Maisonneuve a chaleureusement remercié Ahuntsic-Ouest et la Fondation pour leur soutien soulignant que le montant reçu sert directement au bien-être des enfants qui fréquentent la Maison.

Par ailleurs, cette rencontre amicale a permis à Pauline Berthiaume, responsable sectorielle de la FLG, de faire la promotion de la collecte de fonds organisée par l'AREQ-Montréal. La générosité des membres d'Ahuntsic-Ouest a une fois de plus été démontrée car nous avons recueilli 625 \$ ce jour-là. La contribution du secteur a été de 100 \$, de sorte que c'est 725 \$ qui ont été acheminés à la responsable de la collecte régionale.

Si vous désirez ajouter votre don à cette levée de fonds, il est encore temps de le faire. Vous n'avez qu'à consulter le numéro de septembre de *Échos de l'Île* pour trouver les informations dont vous aurez besoin.

Invitation spéciale aux membres âgés de 75 ans et plus

À chaque année, le secteur invite ses « membres seniors » à participer gracieusement à un dîner au cours du mois consacré aux personnes âgées. En 2018, le conseil sectoriel vous convie à l'Institut culinaire St-Pius X, le vendredi 26 octobre. Nous vous accueillerons dès 11 h 30.

IMPORTANT: Si vous répondez positivement à cette invitation, il faudra vous inscrire avant le 19 octobre, auprès de Micheline Latreille au 450 974-3552 ou par courriel à mich.2@videotron.ca

Évidemment, tous les membres seront les bienvenus à ce dîner qui suivra la messe des défunts célébrée à l'église Saint-André-Apôtre à 10 h 30. Ceux et celles qui voudront se joindre au groupe invité devront s'inscrire selon les modalités transmises via la chaîne téléphonique du début octobre.

Gaétane Lebel-Fillion

Partage

J'aimerais vous informer du décès de la mère de notre présidente et amie, Gaétane.

Le 31 mai dernier, madame Irène Ouellet-Lebel a quitté cette terre, après un peu plus de vingt-quatre heures d'hospitalisation à la Cité de la Santé. Elle est partie en douceur ; elle avait 95 ans et un mois.

Les funérailles ayant eu lieu à Rimouski, selon les dernières volontés de la défunte, personne du conseil sectoriel n'a pu y participer. À la suggestion de la famille, nous avons fait un don, au nom du secteur, à la Fondation en vue de l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

Gaétane était très proche de sa mère, la visitait très souvent et l'accompagnait à tous ses rendez-vous. C'est certain que l'absence se fait davantage sentir dans de telles circonstances. Notre solidarité devrait apporter à Gaétane, un peu de réconfort.

Lise Labelle



La bonne conduite n'a pas d'âge

Comme le titre le dit, les personnes âgées veulent conserver le privilège de conduire le plus longtemps possible. À cette fin, l'AREQ du secteur Ahuntsic-Ouest avait organisé le 3 mai dernier, à l'Institut culinaire St-Pius X, un atelier de sensibilisation à la bonne conduite routière. Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation.

M. Alain Beaudry, un bénévole de la fondation CAA, était chargé de cette présentation. C'est un retraité dynamique qui connaît très bien son sujet en plus d'y ajouter sa touche personnelle par des exemples très concrets. Plusieurs aspects de la conduite sécuritaire furent abordés : dépassements, virages à gauche, angles morts, vision 360° carrefours giratoires, etc... L'animateur a aussi répondu avec diligence à plusieurs questions.

Il est étonnant de constater que de plus en plus de personnes ayant dépassé l'âge de 90 ans conduisent encore, ce qui leur permet de garder leur autonomie. C'est pourquoi un atelier rappelant les bonnes habitudes de conduite automobile est nécessaire tout comme la lecture du guide de l'auto ainsi que la consultation du site Internet : conducteursâgés.caa.ca que M. Beaudry nous a recommandée.

Lise Hardy-Gagnon



Connaissez-vous le nouveau Code de la sécurité routière?

1. Les automobilistes peuvent-ils porter des écouteurs au volant?
 - A. Oui, en tout temps
 - B. Non, jamais
 - C. Oui, si le modèle ne couvre pas l'oreille complètement
 - D. Oui, s'il en porte un des deux seulement
2. À quels montants s'élèveront désormais les amendes pour l'utilisation du cellulaire au volant?
 - A. De 100 \$ à 200 \$
 - B. De 150 \$ à 300 \$
 - C. De 300 \$ à 600 \$
 - D. De 600 \$ à 800 \$
3. Aux passages pour piétons, à quel moment les automobilistes doivent-ils laisser la priorité?
 - A. Seulement s'ils sont déjà engagés
 - B. Si un ou des enfants les accompagnent
 - C. Dès qu'ils manifestent l'intention de traverser
 - D. Dès qu'ils sont dans le champ de vision des automobilistes, même s'ils n'ont pas encore manifesté l'intention de traverser
4. Lorsque la limite de vitesse est inférieure à 50 km/h, à quelle distance les automobilistes doivent-ils se tenir des cyclistes et des piétons?
 - A. Aucune règle n'est établie à ce sujet
 - B. Une distance raisonnable
 - C. 1 mètre
 - D. 1,5 mètre
5. Dès 2019, quelle sera la période durant laquelle les pneus d'hiver seront obligatoires au Québec?
 - A. Du 1er décembre au 15 mars
 - B. Du 15 décembre au 30 mars
 - C. Du 15 novembre au 15 mars
 - D. Du 1er décembre au 1er mars

Voir les réponses en page 6



Denis Bergeron remet à Jean-Guy Roy, la toile « L'enfant-fleur » lors du dîner sectoriel du 15 juin.

L'homme des beaux défis

Notre collègue et ami, Denis Bergeron, très soucieux de vieillir en bonne santé, ne ménage pas ses efforts pour se garder en forme : tai-chi et séances de gym font partie de sa routine. Il faut dire que Denis est un rare survivant du cancer du pancréas diagnostiqué et opéré en 2009. Selon la Société canadienne du cancer, environ 8 % des personnes ayant reçu un diagnostic de cancer du pancréas survivront au moins 5 ans.

Au cours des trois dernières années, Denis a relevé le Défi Cardio 5 heures, avec l'équipe de Josée Lavigreur, au bénéfice de Opération Enfant-Soleil. Sa dernière prestation remonte au samedi 2 juin.

Lorsque Denis se prépare à cette activité, il nous demande de le commanditer ; ce que nous faisons avec grand plaisir. Un peu gêné de « quêter » et cependant, toujours généreux, il crée une toile pour chaque levée de fonds et l'offre en tirage aux personnes qui font un don à l'Opération Enfant-Soleil. Un billet de tirage est remis pour chaque 20 \$ versé à la cause. Cette année, le tableau s'intitulait « Enfant Fleur » et le tirage au sort favorisa Jean-Guy Roy, 1er vice-président du secteur.

Denis a bien réalisé les 5 heures d'activité cardio et a recueilli la somme de 1 165 \$ pour l'Opération Enfant-Soleil. Félicitations, Denis !

Lise Labelle

Pour une conduite automobile sécuritaire

Le 3 mai dernier, les personnes qui ont participé à l'atelier *La bonne conduite n'a pas d'âge* ont été très satisfaites, mais des questions sont restées en suspens faute de temps pour y répondre. Devant l'intérêt manifesté, les membres du conseil sectoriel se sont engagés à organiser un deuxième volet afin de compléter cette formation.

Ainsi, dans le cadre des projets *Toujours en action* de l'AREQ, nous sommes heureux de vous offrir *La bonne conduite n'a pas d'âge, prise 2*. Monsieur Beaudry, dont Lise Hardy faisait l'éloge à la page 5 sera de retour. Il abordera entre autres, le code de sécurité routière entré en vigueur au cours des derniers mois et les nouvelles signalisations qui apparaissent régulièrement le long de nos artères urbaines et de nos autoroutes.

Actualiser nos connaissances relativement à l'exécution de certaines manoeuvres de conduite s'avère très important pour conserver notre permis de conduire le plus longtemps possible. Alors, même si vous n'avez pas assisté à la première activité, nous vous invitons à vous inscrire cette fois car un survol des informations déjà données sera fait et l'animateur pourra répondre à vos questions.

Date: 29 novembre 2018

Endroit: Institut culinaire St-Pius X

Horaire : 9 h 30 à midi

Coût: 20 \$ incluant le dîner, payable à votre arrivée.

Inscription avant le 23 novembre auprès de Gaétane Lebel-Fillion 450 622-0515 ou gaetanelebel@videotron.ca

???



Réponses au test Connaissez-vous

le nouveau Code de la sécurité routière

1. D
2. C
3. C
4. C
5. A



Le mot de la trésorière

Administrer le budget d'une association ou d'un organisme qui vit une période de croissance, c'est relativement facile, mais gérer la décroissance représente un défi de taille. J'ai fait partie du conseil sectoriel de 1997 à nos jours, à l'exception de la période de mes mandats à la présidence régionale de 2005 à 2011. J'ai connu la croissance alors que chaque année, nous avions plus de nouvelles adhésions que de décès. Ce n'est plus le cas et cela nous oblige à prendre des décisions difficiles.

Le nombre de membres du secteur détermine le montant que nous recevons en allocations tant de l'AREQ nationale que de l'AREQ-Montréal. Nous tentons de vous retourner la plus grande partie de ces sommes. Je reprends ici, certaines explications données lors de l'assemblée générale du secteur, le 28 avril dernier. Notre secteur comptant moins de membres, il reçoit moins d'argent et pourtant, le coût de la vie continue à augmenter.

Le conseil sectoriel a donc décidé d'organiser les dîners sectoriels, plus souvent à St-Pius X car le coût y est moins élevé que dans n'importe lequel restaurant et la nourriture y est excellente. Nous avons aussi décidé de moins subventionner les dîners au Bordelais que nous continuons de mettre au calendrier 2 fois par année, car c'est un bon restaurant situé à l'intérieur du secteur. Quand on vous demandait 27 \$, nous assumions 15 % de taxes et 15% de service, donc 30 % ou 8,10 \$. Désormais nous n'assumerons que 15 % du coût, donc le prix sera différent, mais nous négocions pour avoir plus de choix de plats de résistance. Vous avez sans doute remarqué que nous n'offrons plus de fleurs ou de petits cadeaux aux membres de 75 ans et plus lors de la fête des aînés, ni aux membres qui célèbrent 5, 10, 15 ans et plus d'années de retraite, car notre budget ne nous le permet plus. Nous conservons la carte d'anniversaire et deux productions du Lien car TOUTES et TOUS, vous en profitez.

Le conseil sectoriel a adopté la décision A1718-CS-DÉC-14 qui prévoyait l'adoption des prévisions budgétaires et la réduction, dès l'année 2017-2018, des montants prévus pour des dons à certains organismes. Ainsi, nous avons coupé 50 \$ au projet Ékolaj pour la scolarisation des enfants haïtiens : habituellement, nous donnions 100 \$. Nous avons pensé faire appel à votre générosité individuelle (Voir *Échos de l'Île* de septembre pour Comment faire un don au projet Ékolaj). Depuis plusieurs années, nous parrainons un enfant de Bolivie au coût de 300 \$. Au début, c'était avec les profits de la vente de produits équitables, mais lorsque nous avons cessé cette vente à cause des difficultés d'approvisionnement, nous avons continué ce parrainage. Cette année, nous avons donné 100 \$ à cette oeuvre. (Pour faire un don, libellez à Enfants de Bolivie, adressez à Enfants de Bolivie, 403-1101, boul. Lucille Teasdale, Terrebonne, QC J6V 0B1.) Quel que soit le montant de votre don, toutes les sommes recueillies aident des orphelins à acquérir une scolarisation.

Lise Labelle

Trésorière

P.S. Je suis disponible pour répondre à vos questions l.labelle2@videotron.ca

In memoriam

Depuis janvier 2018, cinq membres d'Ahuntsic-Ouest sont décédés:



André Giroux, le 13 janvier,
Carmelle Thérien, le 20 février,
Huguette Leblanc, le 28 février,
Lucie Riccio, le 15 avril,
Fleurette Girard, le 9 juin.

Six personnes parentes de membres sont aussi décédées au cours du printemps:

Germain Béland, beau-frère de Gabriel Loubier, le 27 janvier,
Gisèle Pelletier, soeur de André Pelletier, le 4 avril,
Gilles Desjardins, beau-frère de Gaétane Lebel-Fillion, le 21 avril,
Jean-Claude Cyr, beau-frère de Micheline Latreille, le 19 mai,
Irène Ouellet-Lebel, mère de Gaétane Lebel-Fillion, le 31 mai,
Jean-Claude Duplessis, conjoint de Pierrette Boutet. le 30 juin.

Nos plus sincères condoléances à toutes les familles que ces deuils affligent.



**Fête des 5-10-15 ans
Dîner de l'amitié
26 avril • 23 mai • 15 juin •**

